

CAHIER DES CHARGES

ACQUISITION DE LOGICIELS EN SAAS

Sélection d'un prestataire de logiciels pour la gestion des ressources humaines, la comptabilité et les cimetières en mode SAAS pour le groupement d'achat CoPLER et de ses communes membres.

I.	Contexte et Objectifs	1
a.	Contexte	1
b.	Objectifs	2
II.	Les fonctionnalités attendues	2
a.	Ressources Humaines.....	3
b.	Comptabilité.....	3
c.	Gestion des Cimetières	3
d.	Gestion des Cimetières	Erreur ! Signet non défini.
III.	Exigences techniques.....	4
IV.	Critères de Sélection	5
V.	Modalité de réponse.....	5
a.	Contenu de l'offre	5
b.	Calendrier	5
c.	Evaluation.....	6

I. Contexte et Objectifs

a. Contexte

Depuis 2011, les communes de la Communauté de communes mutualisent un logiciel de ressources humaines, comptabilité et gestion des cimetières. Celui-ci est installé sur un

serveur physique hébergé par la CoPLER. Toutes les collectivités bénéficient des mêmes logiciels, des mêmes fonctionnalités, de la plus petite jusqu'à la CoPLER.

Cette mutualisation a permis

- D'harmoniser les pratiques entre nos collectivités. Et permettre l'intervention d'une secrétaire de mairies mutualisée
- D'optimiser les coûts via une solution unique et scalable.
- De Sécuriser les données

La CoPLER et les communes souhaitent poursuivre cette mutualisation, tout en migrant vers un outil en mode SAAS.

Cette mutualisation est régie par une convention de mutualisation qui prendra fin en décembre 2027. L'offre devra s'adapter à ce calendrier.

Les logiciels recherchés doivent couvrir :

- Ressources Humaines : Paie, gestion des agents et élus, carrières, congés, formations.
- Comptabilité : Budgets, dépenses, recettes, comptabilité analytique, immobilisation, emprunt.
- Cimetières : Gestion des concessions, inhumations, crémations, plans numérisés, historique des sépultures.
- Comedec : Gestion certificats de naissance/décès

b. Objectifs

- **Poursuivre la mutualisation** : Un seul outil pour toutes les communes, avec des droits d'accès différenciés.
- **Interopérabilité** : Compatibilité avec les différentes plateformes : chorus, DGFIP, Préfecture, divers logiciels métiers (cantine, école musique ..),
- **Accessibilité** : Solution 100% web
- **Conformité** : Respect des normes **CNIL**, **RGPD**, **M57** (pour la comptabilité), et des obligations légales (ex : dématérialisation des actes).

II. Les fonctionnalités attendues

a. Ressources Humaines

Fonctionnalité	Exigences
Gestion des agents	Fiches agents, contrats, affectations, historique des postes, carrière,
Paie	Calcul automatique des salaires, déclarations sociales (DSN)
Congés et absences	Workflow de validation, solde des congés, gestion des RTT.
Formations	Catalogue des formations, inscriptions, suivi des compétences.
Dématérialisation	Archivage électronique des documents (contrats, bulletins de paie).

b. Comptabilité

Fonctionnalité	Exigences
Budget	Préparation, suivi, reporting (tableaux de bord).
Dépenses/Recettes	Saisie, validation, imputation analytique, intégration avec les marchés publics.
Comptabilité analytique	Suivi par service, projet, ou politique publique.
Reporting	Génération automatique de rapports (ex : bilan, compte administratif).
Dématérialisation	Factures électroniques, circuit de validation, signature numérique, archivage, DGFIP.

c. Gestion des Cimetières

Fonctionnalité	Exigences
Concessions	Gestion des titres (location, renouvellement), historique, alertes.

Fonctionnalité	Exigences
Inhumations/Crémations	Planning, registres, notifications aux familles.
Plans numérisés	Cartographie interactive des sépultures, recherche par nom.
Historique	Archivage des données (décès, concessions, travaux).

d. COMEDEC

Accès à la plateforme COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil)

III. Exigences techniques

Reprise des données : Reprises de toutes les données sur 10 ans minimum

Mode SAAS : Hébergement externalisé par le prestataire, avec garantie de disponibilité

Sécurité :

- **Chiffrement des données (en transit et au repos).**
- **Authentification forte (ex : double facteur).**
- **Sauvegardes automatiques et plan de reprise d'activité (PRA).**

Interopérabilité :

- API pour connexion avec les outils existants (ex : logiciel de paie, métier....).
- Export des données en formats standards (CSV, PDF, XML)

Multi-utilisateurs : Gestion fine des droits

Conformité

- **RGPD** : Anonymisation des données sensibles, droit à l'oubli, registre des traitements.
- **Normes comptables** : Respect du **M57** (pour les collectivités), intégration avec **Chorus Pro** (facturation).
- **Archivage** : Conservation des données pendant **10 ans** (obligation légale pour les actes administratifs).

IV. Critères de Sélection

Critère	Détails
Expérience	Références dans les collectivités territoriales (au moins 5 communes).
Support	Assistance réactive (hotline, chat, ticketing), formation des utilisateurs.
Coût	Forfait annuel par commune
Migration	Accompagnement pour la reprise des données existantes.
Évolutivité	Mises à jour régulières (ex : adaptation aux nouvelles lois).
Migration	Accompagnement pour la reprise des données existantes.
Évolutivité	Mises à jour régulières (ex : adaptation aux nouvelles lois).

V. Modalité de réponse

a. Contenu de l'offre

Une description technique de la solution

Une démonstration en visioconférence

Un plan de migration (calendrier / formation / reprise des données)

Un devis détaillé (coût par module/ collectivité /migration)

b. Calendrier

Lancement de la consultation janvier 2026

Réception des offres : 15 avril 2026

Démonstration : 28 avril et 5 mai 2026

Sélection du prestataire : Juillet

Déploiement : octobre / novembre

c. Evaluation

Les candidats seront évalués par le groupe de travail constitué d'utilisateur selon

- Les fonctionnalités
- Le Coût
- Les références et support
- L'Interopérabilité
- L'Ergonomie

Annexes

Liste des communes, ainsi qu'un tableau récapitulatif du nombre d'habitants, nombre de Budgets / de Mandats / de Titres / d'Agent/ d'Elus à indemniser

Communes	nbre habitants	nbre budgets	nbre mandats	nbre titres	nbre d'agents	nbre élus indemnisés	nbre utilisateurs	
Chirassimont	397	3	599	274	4	4	1	Budget principal+CCAS+budget annexe assainissement
Cordelle	968	2	1052	1361	10	5	2	Budget principa+budget annexe assainissement
Croizet s/Gand	323	3	403	230	3	3	1	Budget principal+CCAS+budget annexe assainissement
Fourneaux	581	3	986	708	9	4	1	Budget principal+CCAS+budget annexe assainissement
Lay	779	2	827	1142	9	4	2	Budget principa+budget annexe assainissement
Machézal	408	2	631	242	4	4	1	Budget principa+budget annexe assainissement
Neaux	487	2	599	106	2	4	1	Budget principa+budget annexe assainissement
Neulise	1 386	5	1613	1630	19	10	4	Budget principal+CCAS+3 budgets annexes
Pradines	919	2	832	978	7	6	1	Budget principa+budget annexe assainissement
Régny	1 475	5	1520	1040	17	17	4	Budget principal+CCAS+3 budgets annexes
St Cyr de Favières	1 045	3	908	1113	9	5	2	Budget principal+CCAS+budget annexe assainissement
St Just la Pendue	1 676	3	1350	1400	10	5	3	Budget principal+CCAS+budget annexe assainissement
St priest la Roche	343	1	600	90	5	4	1	Budget principal
St Symphorien de Lay	2 039	4	1850	2250	20	6	4	Budget principal+CCAS+2 budgets annexes
St Victor Sur Rhins	1 183	2	1060	910	10	5	2	Budget principa+budget annexe assainissement
Vendranges	394	2	577	165	6	4	1	Budget principa+budget annexe assainissement
COPLER	14 403	7	BP PRIN : 2405	1026			25	Budget principal+6 budgets annexes
			BP IE: 185	148				
			BP ASS: 130	127				

	BP JAC: 20	5
	BP LAF :14	5
	BP PRO: 935	416
	BP CHAT :382	55